

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 37 (1899)
Heft: 46

Artikel: Croquis militaires : [suite]
Autor: Antan, Pierre d'
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-197831>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 19.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASERSTEIN & VOGLER
 Grand-théâtre, 11, Lausanne.
 Montreux, Gér'e, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
 St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
 Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements :
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE
 SUISSE : Un an, fr. 4,50 ; six mois, fr. 2,50
 ETRANGER : Un an, fr. 7,20.
 Les abonnements datent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
 S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES
 Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.
 Etranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.
 la ligne ou son espace.
Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Croquis militaires.

III

Ah ! la belle bataille ! C'était au bord de la Venoge, près de Lussery.

Un de nos vaillants bataillons vaudois avait été chargé de garder le pont que devait attaquer un bataillon venu de la Suisse allemande.

Tout près, au moulin, la cuisine s'était installée, avec les deux petits postiers du bataillon.

Les hommes de cuisine avaient fourni la soupe au bataillon, tout préparé pour le chôcolat du lendemain, puis s'étaient roulés dans leurs couvertures et bravement endormis.

Les petits postiers, habitués depuis longtemps à se passer de couvertures, les leurs étant toujours accaparées, s'étaient creusé un trou dans une superbe meule, et, côté à côté, comme deux loirs, avaient dormi du sommeil de l'innocence.

Vers une heure du matin, la fusillade avait éclaté ; les nôtres s'étaient vaillamment défendus, mais, enfin, avaient dû céder le terrain. Les mains dans les poches, les hommes de cuisine et les postiers avaient suivi le pittoresque spectacle : nos braves Confédérés prenant d'assaut le pont et sautant dans les flots de la Venoge. Puis, voyant la bataille perdue, ils avaient songé à eux. Cachés et solidement barricadés dans la chambre à lessive du menuier, ils avaient vu par la *borgnette* les ennemis fouiller le moulin et ses environs.

Le char de cuisine, sur lequel on avait jeté à la hâte une bâche verte, avait échappé à leurs investigations, et quand un jour gris se leva, l'ennemi avait disparu. Un à un, ils sortirent de leur cachette et, sur le champ de bataille, on tint conseil.

Que faire ? Le bataillon avait battu en retraite. Devait-on le suivre ? Pour cela, il fallait remonter les hauteurs de Lussery et tomber dans les lignes ennemis. Voit-on cela, la poste et la cuisine de la 4^e prisonnières ?

Par bonheur, le sergent de cuisine était un homme de tête, vieilli dans les ruses de guerre.

« Mes amis, il s'agit pas de ça, dit-il. On va tâcher de se tirer du pétrin. Nous allons passer sur la rive gauche de la Venoge, nous reviendrons au pont de Cossonay et, de là, c'est bien le diable si nous ne retrouvons pas le bataillon. En attendant, tirez vos fusils de dessous les bidons, si on nous attaque, on se défendra. »

— Hurrah ! vive le sergent !

— Silence dans les rangs ! Toute manifestation est interdite.

— Ah ! le joli petit voyage ! On a chanté, on a été aux noisettes... Mais voici qu'en vue du pont de Cossonay, le convoi s'arrête net. Parbleu, il y a de quoi ! Le pont est gardé !

Deux énormes chars à échelles, poussés en travers, entremêlent leurs roues, et devant, l'arme à l'épaule, une sentinelle se promène à pas lents...

O honte ! faudra-t-il donc subir cette humiliation : être prisonniers des Allemands, et que va-t-on dire ce soir au bataillon ? Les deux petits postiers sentent leur cœur se serrer en pensant à tous les reproches qui vont les assaillir. Il y a un certain caporal qui devient féroce s'il n'a pas chaque soir une lettre de sa bonne amie :

— Mais le sergent s'est gratté le nez, ce qui a pour résultat immédiat de lui donner une idée :

— Tous en ordre, autour du char. Que pas un ne parle ni ne fasse un seul geste sans permission, et en avant ! On en a roulé de plus malins. »

— Halte ! Wer da ?

On s'arrête. Raide et dix pas en avant du convoi, le sergent attend.

Voici le chef du poste qui accourt... Il ne sait pas le français ; le sergent parle l'allemand, mais il se garde bien d'en dire un mot, et il attend patiemment qu'un *trucheman* soit arrivé... Enfin, le voici. Il a la prétention de savoir le français ! Le bon Dieu le bénisse !

— J'ai l'ordre, dit le sergent, de conduire ce convoi de vivres à Cossonay. Veuillez, je vous prie, faire débarrasser le pont... »

Et le pauvre chef de poste, subjugué sans doute par le ton impératif du sergent-cuisinier, intimidé par l'air digne de ces soldats qui dissimulaient un fou rire :

— Ja, ja, ja... »
 Péniblement, les deux chars roulent de côté. Le caporal lui-même s'est aidé.

— Je vous remercie. C'est bien. »

Et le convoi passe... Mais voilà qu'à l'autre bout du pont, pendant que les deux chars reviennent à leur place, les deux petits postiers n'ont pu s'empêcher de s'asseoir sur le parapet et, avec un ensemble admirable... adressent à leurs généreux ennemis le plus superbe pied de nez qui se puisse imaginer.

... Et le soir, les troupiers eurent leur soupe et leur correspondance.

IV

Que c'est donc terrible, les tentations ! Depuis le temps où notre aïeule, sans souci de ses descendants, planta ses dents blanches dans la fatale pomme, nous avons toujours estimé qu'une *morse* de fruit défendu vaut mieux que tout au monde.

Le bataillon était logé depuis huit jours dans un joli petit village de la plaine de l'Orbe et, depuis huit jours, le soldat... appelle le Jean-David, si vous voulez, était en proie à des tentations, auprès desquelles celles de saint Antoine ne sont que de la tisane.

Chaque jour, allant chercher sa correspondance à la poste militaire, installée à la maison d'école, il lorgnait avec envie la treille de l'instituteur. Ah ! les belles grappes ! Mais, allez-y ! Une sentinelle est là jour et nuit, qui garde l'infirmerie et la poste !

C'était au temps où les régents étaient considérés comme des citoyens et faisaient leur service militaire... Mon Dieu, oui ! Ce temps existera ! Que voulez-vous ? Les meilleurs gou-

vernements font quelquefois des sottises. Aujourd'hui, on est revenu à une plus saine notion des choses, et l'on estime avec raison — ô combien — que les régents, bien que chargés de former des citoyens, ne doivent pas remplir les devoirs de citoyen. Le temps viendra bientôt, espérons-le, où on leur défendra de voter et de se marier.

Il y en avait un dans le bataillon...

Comment, un dimanche qu'il était avec Jean-David, rencontra-t-il son collègue de l'endroit ? Ce serait trop long à expliquer...

Un moment après, M. le régent avait été chercher une bonne bouteille, madame, de délicieux braceletts, et Jean-David, ému d'une réception aussi cordiale, faisait l'aimable tant qu'il pouvait.

— Eh bien, madame, demanda-t-il tout à coup, se plaint-on bien de nous dans le village ?

— Pas du tout, monsieur ; les soldats sont en général très polis. Il n'y a qu'une chose que je leur reproche. Nous avons là une treille qu'on nous dévalise tous les soirs. Qui est-ce ? Evidemment personne autre que la sentinelle ! Notez que le raisin n'est pas mûr ; il doit être aussi aigre que des *bélosses*. Tout ce qui est sur la rue est enlevé... On commence maintenant à entrer dans le jardin ; j'ai très bien entendu le *clédar*, cette nuit, entre une et deux heures. Si le raisin était mûr, je ne le regretterais pas, mais ceux qui le mangent doivent être malades...

Jean-David se taisait.

— Vraiment, madame, dit son camarade, vous m'étonnez. Je ne croyais pas que notre bataillon eût des soldats si peu soucieux du bien d'autrui... Qu'en dis-tu, Jean-David ?... Mais qu'as-tu ? Tu es vert... Es-tu malade ?...

— Moi, pas du tout... Seulement, il fait un peu chaud ici... Ne pensest-tu pas qu'il nous faudra partir, c'est bientôt l'heure.

Un peu après, ils rentraient au quartier.

— Ah ca, Jean-David, m'expliqueras-tu cette *brelaire* qui t'a pris tout-à-coup ?

— Tais-toi, mon vieux. J'ai eu une *déguille* épouvantable. Cette nuit, de une à deux heures du matin, celui qui était de garde devant la maison d'école...

— Oui, eh bien ?...

— Eh bien, c'était moi.

PIERRE D'ANTAN.

La soupe.

Bien rares sont les personnes dont le repas de midi ne débute pas par la soupe. Rien, en effet, ne dispose à faire honneur aux autres mets comme un bon et léger potage. Il semble qu'en son absence le dîner ne soit pas complet. Le potage figure sur la table de presque tous les ménages de même qu'à table d'hôte et dans les banquets.

Et cependant les médecins, en général, estiment que la soupe devrait disparaître complètement de tous nos repas, comme étant nuisible à la digestion. En jetant ce liquide dans l'estomac, disent-ils, vous diminuez l'action